

6 février 2008 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la question du financement des retraites et de l'assurance maladie, à Paris le 6 février 2008.

Mesdames et Messieurs,

Je voulais vous indiquer que nous avons réuni les partenaires sociaux, le Premier Ministre, les ministres concernés et moi-même, durant un peu plus de deux heures et demi pour évoquer les sujets essentiels qui seront ceux de l'année 2008 et, je le souhaite, du premier semestre 2008. La question du financement des retraites, dans le cadre de la loi FILLON qui avait prévu une clause de rendez-vous, la question de la réforme de l'assurance-maladie avec notamment la question de l'hôpital, la question de la grande dépendance avec la création d'un cinquième risque pour faire face aux défis de la grande dépendance et notamment à la maladie d'Alzheimer, la question de la politique familiale : l'ensemble de ces sujets qui représentent des défis considérables pour la société française nécessite que des décisions soient prises avec méthode, selon un calendrier précis, dans le cadre d'une concertation avec les partenaires sociaux - qu'il s'agisse des représentants des salariés ou des représentants des employeurs.

La réunion s'est passée dans un climat très constructif. Je veux d'ailleurs saluer le sens de la responsabilité de l'ensemble de mes interlocuteurs que je reverrai. Je vais leur écrire pour préciser le calendrier et la méthode. J'ai demandé à chaque ministre - je pense notamment à Xavier BERTRAND et à Roselyne BACHELOT - de conduire maintenant la concertation avec leurs interlocuteurs. Et, en attendant, j'ai décidé en accord avec le gouvernement et le Premier Ministre, de tenir l'un de mes engagements phares de la campagne présidentielle, c'est-à-dire la revalorisation des petites retraites et donc, pour les 600 000 retraités qui ont des petites retraites, une prime de 200 Euros sera versée. Ce sera en quelque sorte un à-valoir sur la revalorisation de ces petites retraites. J'avais indiqué lors de la réforme des régimes spéciaux et dans le cadre du débat sur le financement des retraites que se posait un double problème en France : celui du relèvement des petites retraites et celui des pensions de réversion. C'est la première étape d'une réforme que j'ai toujours appelée de mes vœux. Voilà, mesdames et messieurs, à grands traits, ce que nous nous sommes dits. Je crois que c'était important pour les Français de savoir que dans un esprit constructif, les partenaires sociaux et le gouvernement réfléchissent et travaillent aux solutions concrètes à apporter aux grands défis auxquels se trouvent confrontés la société française pour assurer la pérennité définitive de notre système de protection sociale.

Je vous remercie.

QUESTION - (Sur le financement des retraites)

LE PRESIDENT - Franchement, sur la question des retraites, cela fait vingt ans qu'il y a des plans, des rapports, des commentaires, que chacun réfléchit, et en général conclut après la réflexion qu'il faut différer la solution. Moi, je n'ai pas été élu pour différer les solutions mais pour apporter des remèdes aux problèmes de la France. Tout le monde sait qu'il y a un problème de financement, d'équilibre. Il faut rassurer les Français en leur disant que nous assurerons la pérennité du financement de leurs retraites en prenant nos responsabilités. Honnêtement, ce qui est anxiogène, ce n'est pas qu'un gouvernement prenne des décisions, c'est plutôt qu'un gouvernement refuse de les prendre. Quant à l'assurance maladie, je crois que les premiers États

gouvernement relève de nos premiers soins et l'assurance maladie, je crois que les premiers Etats Généraux de l'assurance maladie devaient être en 1987. Depuis, tous les gouvernements ont fait des plans successifs dont la caractéristique était la même : ne pas répondre à l'ampleur des défis qui ont été posés.

Alors je précise d'ailleurs que pour écouter et entendre les remarques souvent légitimes des partenaires sociaux, s'il faut donner quelques semaines de plus, voire quelques mois de plus, c'est-à-dire qu'au lieu de terminer au mois de juin, si sur certains sujets - je pense notamment à l'organisation de la santé en France - il faut repousser jusqu'en septembre, ce n'est pas un problème. Mais que les choses soient claires, l'année 2008 doit être l'année de réponses structurelles sur la question de la grande dépendance, sur la question des retraites, sur la question de l'assurance maladie et de la réforme de l'hôpital. Et je crois d'ailleurs, la longueur de notre réunion, c'est quand même la deuxième fois que je les vois depuis le mois de décembre, il y a eu notre conférence du mois de décembre et puis la conférence du mois de février, personne n'est surpris. Et ce qu'on attend du gouvernement, c'est qu'il continue en profondeur l'action de réformes engagées. J'ajoute que chacun, me semble-t-il, a considéré que la revalorisation des petites retraites était une mesure de justice sociale qui était attendue par chacun. C'est justement parce qu'on fait des réformes structurelles qu'on peut trouver les financements nécessaires pour apporter davantage de justice à ceux qui en ont le plus besoin.

QUESTION - Mais justement qui va payer pour les allocations ?

LE PRESIDENT - Le fond de solidarité. Merci à vous